

---

# LA POLITIQUE AFRICAINE DES SOCIALISTES SOUS FRANÇOIS MITTERRAND (1981-1995) RUPTURE OU CONTINUITE?

---

*Domba Jean-Marc PALM*  
*Chargé de recherche*  
*INSS/CNRST*  
*Ouagadougou-Buurkina Faso*

---

## INTRODUCTION

Parler de la politique africaine de la gauche ne va pas de soi. Plus de quarante ans après les indépendances des Etats africains, le continent ne se sent plus le partenaire obligé de ses anciennes métropoles et les puissances extérieures, dont la France, ne reconnaissent plus dans les anciennes colonies des chasses gardées. La parenthèse de l'extraversion coloniale est close, en dépit de la persistance et de l'ampleur des liens qui furent noués alors. De nouveaux courants de relations et d'échanges s'établissent entre l'Afrique et d'autres pays.

La problématique des relations franco-africaines recoupe celles des rapports du continent avec le monde arabe, avec l'Amérique du Nord ou du Sud, avec l'Asie, avec la Russie, et les anciennes démocraties populaires de l'Est. Et du point de vue de l'Afrique, les secondes comptent autant que la première.

En outre, la gauche ne fournit pas une unité d'analyse. Son arrivée au pouvoir a, bien sûr, constitué une césure d'autant plus ressentie qu'elle survenait la première fois depuis la décolonisation et qu'elle parachevait deux décennies de critiques acerbes des relations franco-africaines.

De plus, la gauche n'est pas unanime face à l'Afrique et les clivages qui la parcourent ne sont pas cohérents avec ce que l'on attendrait d'elle. C'est ainsi que Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'industrie et leader du courant socialiste le plus à gauche, était partisan de la vente d'une centrale nucléaire à l'Afrique du sud de l'apartheid<sup>1</sup>. De même, par la suite, les responsables de la droite française ont approuvé la politique des socialistes, y voyant une continuité avec la leur.

Par ailleurs, l'Afrique est disparate géographiquement, politiquement et culturellement. Aussi, les différents pays qui la composent entretiennent des relations diverses avec la France. La distinction évidente est celle qui sépare les anciennes colonies de celle-ci du reste du continent, quoique le temps l'ait atténuée : certains Etats qui étaient de l'« Empire » se sont éloignés de Paris tandis que d'autres, de passé colonial belge, espagnol ou portugais ont eu tendance à s'en rapprocher. D'autres critères de différenciation, tel le poids de la présence économique, démographique et culturelle française est important. En aucune façon la Côte d'Ivoire ou le Gabon ne sauraient être sur le même pied que le Burkina Faso ou le Mali<sup>2</sup>.

En France, les structures de gestion des relations avec l'Afrique sont multiples et n'agissent pas de manière cohérente. Hormis les oppositions au sein de la classe politique, il existe des rivalités entre les différentes administrations.

Le secteur privé présente lui aussi des clivages. De grandes divergences de vue et d'intérêts séparent les vieilles maisons commerciales du type de la Société commerciale de l'ouest africaine (SCOA) ou la Compagnie française de l'Afrique occidentale (CFAO) des groupes modernes comme Bouygues, Bolloré ou France Télécom. Les relations franco-africaines apparaissent très complexes. Elles sont faites d'intérêts particuliers, de convictions idéologiques et d'interactions permanentes qui les rendent spécifiques. Le sujet semble donc délicat et difficile à traiter, surtout dans un article. La politique africaine de la gauche française a-t-elle été fondamentalement différente de celle des gouvernements précédents de la V<sup>e</sup> République française ?

Nous avons tenté d'y répondre en nous appuyant sur une recherche documentaire : ouvrage généraux<sup>3</sup> et articles de journaux<sup>4</sup>. Ces documents nous

ont permis d'analyser dans une première partie la politique africaine de la France avant 1981, date de l'accession au pouvoir de la gauche. Dans une deuxième partie, nous nous penchons sur l'action des socialistes dans leurs rapports avec l'Afrique. Enfin, dans la troisième partie nous analysons les structures de gestion des relations franco-africaines.

## I. LA POLITIQUE AFRICAINE DE LA FRANCE DE 1960 A 1981

Le lien colonial est le cordon ombilical qui unit la France à l'Afrique. Il a fallu le nouveau contexte international né de la Deuxième Guerre mondiale pour que la métropole accepte de se séparer de ses colonies. C'est ainsi qu'en 1960, le général de Gaulle prend officiellement acte de la nouvelle donne internationale, et surtout du grand vent de changement contre lequel la France ne peut espérer s'opposer sans dommage : « le génie du siècle change aussi les conditions de notre action outre-mer et nous conduit à mettre un terme à la colonisation »<sup>5</sup>.

A la veille des indépendances, les autorités françaises, sentant le vent du changement, ajustent leurs ambitions. C'est la création de la Communauté franco-africaine que l'on peut comparer à la tentative de création d'une grande famille. Cet état d'esprit est conservé après les indépendances de 1960 avec une nouvelle formule : la coopération. Celle-ci prétend instaurer un partenariat entre l'ancienne métropole et les anciennes colonies. Ce concept est, aux dires du général de Gaulle, la grande ambition de la France. Selon cette logique, elle signe avec les nouveaux Etats 138 conventions couvrant tous les domaines : défense, formation des armées africaines, culture (enseignement et recherche), économie, finance et monnaie<sup>6</sup>.

La diplomatie africaine de la France, à l'aube des indépendances, s'articule autour de trois axes principaux : consolider le pouvoir des dirigeants restés fidèles à l'ancienne métropole, faire sentir le mors à ceux qui faisaient preuve de velléités d'indépendance et regardaient vers d'autres horizons et contrer en même temps les visées des puissances concurrentes<sup>7</sup>. Cela participait du maintien de la France dans ses anciennes possessions. Pour se faire, l'accent fut mis sur l'intimité dans les rapports entre la France et l'Afrique au point de créer un singulier Etat franco-africain ou la « Françafrique », néologisme inventé par Félix Houphouët-Boigny en 1970<sup>8</sup>. La justification de ce type de diplomatie se trouve, selon J. Foccart, le « Monsieur Afrique » de Charles de Gaulle et de Georges Pompidou, dans la nature de l'Africain. Les habitants,

des anciennes colonies ne sont pas des étrangers, ou plutôt ce sont des « étrangers exceptionnels ». De là découlent les rapports particuliers que les autorités françaises ont avec le personnel politique d'Afrique francophone. Il s'installe alors entre l'ex-métropole et ses anciennes possessions coloniales une sorte de diplomatie affective où les sentiments dominent.

Cette rhétorique de l'affection est consacrée par l'africanité des différents chefs d'Etat français. On parle ainsi de « de Gaulle l'Africain », de « Valéry Giscard d'Estaing l'Africain ». Ce dernier a éprouvé une véritable fascination pour l'Afrique marquée par « son style personnel empreint de familiarité, de copinage et de cousinage »<sup>9</sup>. Jacques Chirac, l'actuel chef d'Etat, qui fut Premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing et de François Mitterrand, affirme lui aussi cette pulsion affective qui liait l'Afrique à la France. Dans une allocution prononcée le 22 juillet 1995 à Libreville, il déclare : « les sentiments que j'ai toujours portés à l'Afrique sont des sentiments d'estime, de respect et d'affection ». Comme on le voit, c'est l'univers de la diplomatie des sentiments dans un cadre familial. François-Xavier Verschave apprécie cette pratique comme une « sorte de célébration du comportement familial à la tête de l'Etat » et une « vision familiale de la gestion des affaires publiques »<sup>10</sup>.

Du côté africain, les liens affectifs ne sont pas moins forts. La politique africaine de la France représente un environnement où les « chefs d'Etat africains sont viscéralement attachés à la France »<sup>11</sup>. L'on se souvient de l'appellation « papa » donnée à de Gaulle par Jean Bedel Bokassa ou du « cousin » affecté à Valéry Giscard d'Estaing. Cet état d'esprit a permis à un ambassadeur africain, congolais en l'occurrence, d'oser demander 40 millions de francs au président Charles de Gaulle<sup>12</sup> !

La nomination d'un ambassadeur français dans un pays africain n'a, pendant longtemps, rien eu à voir avec la diplomatie au sens classique. Certains chefs d'Etat du continent dictent pratiquement le profil du diplomate qu'ils souhaitent recevoir<sup>13</sup>.

### (Footnotes)

<sup>1</sup> J.F. Bayart : *La politique africaine de François Mitterrand*, Paris, Karthala, 1984, p.12.

<sup>2</sup> *Marchés Tropicaux*, 18 novembre 1988, p.3205.

<sup>3</sup> Parmi les ouvrages les plus récents sur la question, nous citerons : J. Foccart : *Foccart parle, entretiens avec Philippe Gaillard*, t.I et t.II, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1995 et 1997 501p. et 527 p. ; A. Glaser et S. Smith : *Comment la France a perdu l'Afrique ?* Paris, Calman-Lévy, 2005, 278 p. ; J.F. Bayart : *La politique africaine de François Mitterrand*, Paris, Karthala, 1984, 149 p. ; *Le monde, Marchés Tropicaux et méditerranéens, Jeune Afrique, l'Expansion, La Croix*.

<sup>5</sup> Cité par J.J Roche : *Le système international contemporain*, Paris, Montchrestien, coll. « Clefs-politique », 1998, p. 15.

Cette intimité entraîne bien souvent la France à s'ingérer dans les affaires intérieures des Etats africains pour maintenir le statu quo politique. C'est ainsi que les autorités françaises ont intervenu militairement au Gabon, en Centrafrique, au Tchad, au Cameroun, au Zaïre pour remettre en selle des présidents déchus ou pour installer des personnalités moins controversées dans leurs pays<sup>1</sup>. Les risques de coup d'Etat devenant permanents, de nombreux présidents africains signent des demandes d'intervention de l'armée française en laissant la date en blanc<sup>2</sup>. L'ex-métropole dispose de bases militaires en Afrique dont les plus importantes sont celles de Centrafrique, de Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Tchad et de Djibouti. La France devient dans les faits le « gendarme de l'Afrique ».

La dimension affective des relations franco-africaines n'a pas occulté la défense des intérêts des deux parties. Les Etats, a-t-on coutume de dire, n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts. Le général de Gaulle, pour convaincre ceux de ses concitoyens sceptiques vis-à-vis de la coopération leur fait comprendre que domination et coopération ne sont que des formes différentes d'une même ambition nationale, que le XX<sup>e</sup> siècle veut qu'on ne soit pas dominateur mais coopératif, domination et coopération s'exerçant toutes deux au nom de l'ambition nationale. Le président Georges Pompidou a une vision très claire de la coopération. Pour lui, la France comme tous les pays industrialisés souhaitent développer ses ventes dans les nouveaux pays non industriels. Pour le faire, il faut fournir à ces derniers des moyens d'achat soit en leur achetant, soit en leur prêtant, soit même en leur donnant<sup>3</sup>. Les questions économiques ne sont donc pas absentes de la « Françafrique ».

Les grands groupes opérant dans cet espace qui relève du même droit des affaires, constituent des

trusts franco-africains à travers leurs maisons mères de la métropole et leurs filiales africaines. La France fournit les capitaux et l'Afrique les matières premières. Les mêmes mécanismes sont mis en place, qu'il s'agisse du pétrole gabonais ou congolais, du manganèse gabonais, de l'uranium nigérien ou gabonais et du coton de la zone sahélienne. Les sociétés françaises sont partout présentes. Les exemples les plus visibles sont Elf dans le pétrole et la Compagnie française de développement des fibres textiles (CFDT) dans le coton.

La première raison de l'intérêt de la France pour l'Afrique est sa rentabilité. L'aide versée au titre de la coopération est dite liée. Elle fait obligation aux Etats africains qui la reçoivent de ne passer commande qu'aux entreprises françaises. Celles-ci bénéficient, depuis 1971, de la garantie du gouvernement français pour limiter les risques. Elle se fait par le biais de la Compagnie française pour le commerce extérieur (COFACE). Cela assure au secteur privé français des surprofits en Afrique. Jusqu'en 2000, sur « 100 francs français donnés à un pays africain, 61 revenaient dans l'Hexagone sous forme de commandes »<sup>4</sup>. Dans la même période, la France réalise en Afrique ses excédents commerciaux les plus importants, de l'ordre de 10 à 20 milliards de francs français (1,5 à 3 milliards d'euros)<sup>5</sup>. Les groupes français présents en Afrique contrôlent à plus de 50% les marchés au Gabon, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Cameroun. Enfin, grâce à l'aide liée, seules les entreprises françaises se voient confiées des projets financés par la Caisse centrale de coopération économique, l'actuelle Agence française de développement. Tous les grands projets d'infrastructures (routes, barrages, bâtiments et travaux publics) sont réservés aux sociétés françaises au détriment des concurrents européens, américains ou asiatiques<sup>6</sup>.

Outre les raisons économiques, de loin les plus importantes, d'autres moins quantifiables, parce que politiques et idéologiques, sous-tendent la politique africaine de la France. La décolonisation est survenue dans le contexte de guerre froide qui est l'affrontement entre le capitalisme ou le camp occidental et le communisme ou le camp de l'Est. Les puissances de l'Ouest ont alors développé une politique clientéliste pour maintenir les nouveaux Etats dans leur giron. Tant que dure la rivalité Est-Ouest, l'aide publique constitue une prime aux pays pauvres pour leur allégeance. C'est en quelque sorte le « loyer géopolitique »<sup>7</sup> versé aux pays amis. Cette raison explique pourquoi ces puissances ont fermé les yeux sur le gaspillage de l'aide attribuée et le non respect des droits de l'homme.

<sup>6</sup> M. Michel : *Décolonisation et émergence du tiers-monde*, Paris, Hachette, 1993, p. 215.

<sup>7</sup> J. Foccart : *Foccart parle, entretiens avec Philippe Gaillard*, t.I, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1995, p. 218.

<sup>8</sup> A. Glaser, S. Smith : *Comment la France a perdu l'Afrique*, Paris, Calman-Lévy, 2005, p. 40.

<sup>9</sup> J.F. Bayart : *La politique africaine de François Mitterrand*, Paris, Karthala, 1984, p. 54.

<sup>10</sup> J.F. Bayart, J.P. Chrétien, G. Prunier, F.X. Verschave : *L'Afrique et la fin de l'ère postcoloniale*, *Esprit*, juin 1998, p. n°243, p.68.

<sup>11</sup> J. Barney : « Une politique étrangère active », *Géographie africaine*, mars 1986, p.148.

<sup>12</sup> J. Foccart : *Tous les soirs avec de Gaulle*, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1997, p.89.

<sup>13</sup> Le livre de J. Foccart fourmille d'anecdotes dans ce domaine Léon Mba, le premier président gabonais, n'hésita pas à donner à Foccart de lui envoyer un colonial comme ambassadeur. Celui en place était trop classique à son goût et ne lui était d'aucune utilité dans la gestion du pays

Enfin, la dimension affective dans la diplomatie africaine de la France en Afrique est tout autant importante que la configuration des intérêts et des ambitions de rang et de grandeur de l'Hexagone dans le monde. Ce souci est omniprésent dans l'action des différents présidents français, du général de Gaulle à Valéry Giscard d'Estaing en passant par Georges Pompidou. C'est ce qui fait dire à Louis de Guiringaud, ministre des Affaires étrangères de Valéry Giscard d'Estaing : « l'Afrique est le dernier continent qui soit à la mesure de la France, à sa portée. Le seul où avec 200 hommes, elle puisse changer le cours de l'histoire ». Dans ce sens, même les alliés du camp occidental, comme les USA, sont surveillés de très près. Le « pré carré » est si important pour l'ex- métropole, qu'elle n'hésite pas à tout mettre en œuvre pour affaiblir les Etats anglophones voisins des anciennes colonies françaises pour le protéger. Le cas de la guerre du Biafra est significatif à cet égard. Le Nigeria, au cœur de l'Afrique francophone, est un géant redoutable. Aussi, la France souhaite son « morcellement »<sup>8</sup>. Elle soutient la rébellion biafraise par le biais de la Côte-d'Ivoire et du Gabon qui livrent aux rebelles nigériens des armes et des mercenaires fournis par les autorités françaises<sup>9</sup>. La France tente d'isoler le pouvoir central nigérian, sur le plan politique, en distillant dans les media internationaux, le « génocide » du peuple Ibo<sup>10</sup>. Toute cette agitation a pour objectif, le contrôle du pétrole découvert dans cette région en 1967.

La spécificité des rapports franco-africains demeure sous la droite, malgré la révision des accords de coopération, par les pays africains, dans les années 70, et la volonté de certains hommes politiques français de « normaliser » ou de « banaliser » les relations entre la France et ses ex-colonies. La réforme de ce type de coopération fut proposée en 1963 par le rapport Jeanneney. Celui-ci estime que l'Afrique francophone doit rester prioritaire, mais non exclusive. Il recommande un redéploiement de l'intervention française. La finalité est de supprimer la distinction entre les anciennes possessions d'Afrique et les autres pays du continent. Le rapport Gorse, rédigé en 1971, va dans le même sens, ainsi que le rapport Abelin en 1975<sup>11</sup>. Toutes ces critiques ont été totalement ignorées, et la particularité des relations franco-africaines maintenue. La gauche, qui arrive au pouvoir en 1981, a-t-elle pu changer les rapports franco-africains?

#### (Footnotes)

En 1964, l'armée française réinstalle au pouvoir Léon Mba victime d'un coup d'Etat. En 1977 et 1978 les parachutistes français sont obligés de voler au secours de Mobutu en grand danger d'être renversé

## II. LA GAUCHE AU POUVOIR OU LE FANTASME D'UNE AUTRE POLITIQUE AFRICAINE

En 1981, la gauche gagne les élections présidentielles. Elle ne cache pas son désir de changement dans les relations franco-africaines. Les militants socialistes déclarent que « ni sur le fond, ni sur la forme, il ne peut y avoir de dénominateur commun avec la politique de faillite de l'ancien régime »<sup>1</sup>. Le sentiment de rupture est amplifié par les différentes composantes de l'opinion africaine. Au niveau des responsables africains, rares sont ceux qui sont mécontents de la défaite de Valéry Giscard d'Estaing, tant il est décrié vers la fin de son mandat. C'est pourquoi certains militants socialistes déclarent : « seules les fripouilles peuvent être inquiètes »<sup>2</sup>. Les populations africaines, elles, nourrissent beaucoup d'espoir. L'alternance en France augure, pensent-elles, d'un changement possible dans leur pays respectif. Comme le souligne *La Croix* : « l'Afrique attend beaucoup de François Mitterrand » et elle ajoute « puisse le nouveau président de la République ne pas décevoir son attente »<sup>3</sup>.

Au début du mandat présidentiel, les socialistes veulent effectivement appliquer une autre politique en Afrique. Le grand dessein français de coopération prend une dimension universelle. La gauche tente alors de faire des relations entre la France et l'Afrique, des rapports d'Etat à Etats. Jean-Pierre Cot, nommé à la tête du ministère de la coopération, s'emploie à corriger l'anachronisme des relations franco-africaines empreintes de rapports personnels, pour une conception plus institutionnelle et plus politique de la diplomatie africaine de la France. Cela ressort de l'interview qu'il a accordée à *Jeune Afrique* : « ...D'une manière générale, en politique, les relations personnelles jouent un rôle très important. Il y a toujours l'affectivité, et cela est sans doute particulièrement vrai en Afrique. Le

par des rebelles. En Centrafrique, l'opération « Barracuda » remit David Dacko au pouvoir en remplacement de Jean Bedel Bokassa disqualifié par son comportement fantasque.

<sup>1</sup> J. Foccart : *op. cit.*, 275.

<sup>2</sup> G. Pompidou cité par M. Michel : *op. cit.*, p. 221.

<sup>3</sup> A. Glaser, S. Smith : *op. cit.*, p. 54.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 54.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 54.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 55.

<sup>7</sup> De Gaulle cité par J. Foccart : *op. cit.*, p. 342.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 344.

<sup>9</sup> A. Glaser, S. Smith *op. cit.*, p.67.

<sup>11</sup> J. Foccart : *op. cit.* pp. 474-475.

tout est de savoir garder ses distances. C'est un élément qui entre en ligne de compte et on voit comment, à la limite cela peut piéger une politique. Je ne suis pas Africain et je n'ai pas à affecter de l'être ; on n'a plus de « cher parent » ou de « cher cousin ». Croyez moi, ce sont des changements de fond »<sup>4</sup>. L'orientation affichée est de revenir à une diplomatie classique avec les Etats africains. La France place ainsi l'Afrique dans ses relations globales avec le Tiers Monde où l'accent est mis sur le développement. En Afrique, M. Cot ne se limite pas au seul « pré carré ». Il associe les pays anglophones et lusophones à ses déplacements subsahariens, afin de « prendre l'Afrique pour ce qu'elle est, à savoir une unité »<sup>5</sup>. Le ministre ne cache pas l'intérêt qu'il prend à lire l'annuaire d'Amnesty international. Il se montre également attaché à l'autosuffisance alimentaire, à la satisfaction des besoins essentiels des populations, à l'énergie et à la petite industrialisation. Son intérêt pour l'aide multilatérale et la mondialisation de la coopération française est manifeste. Il ambitionne associer à celle-ci les organisations non gouvernementales (ONG)<sup>6</sup> et les collectivités locales françaises. Enfin, il ne cache pas sa volonté de contrôler l'utilisation correcte des aides françaises. Ce sont autant d'éléments qui annoncent des transformations en profondeur des relations franco-africaines. S'agissant de la coopération militaire, la gauche interdit aux soldats français servant au sud du Sahara d'intervenir en cas de troubles intérieurs.

Dans le même temps, la France renforce ses relations avec les pays d'Afrique australe, les « pays de la ligne de front », notamment l'Angola, le Mozambique, la Zambie, le Zimbabwe, au détriment de l'Afrique du sud raciste<sup>7</sup>.

Mais cette politique généreuse allait se heurter à la réalité des faits et des intérêts français au sud du Sahara. En Afrique australe, le coût économique d'une rupture avec l'Afrique du sud effrayait. Par ailleurs, le désir de M. Cot de réorienter l'aide publique au développement ne plaisait guère aux partenaires africains. En effet, pour lui : « le ministre de la Coopération doit jouer un rôle de censeur de ce mal développement qui a été encouragé par la politique de coopération française de ces dernières années, c'est-à-dire, le jeu du gain immédiat qui a conduit les Etats du Tiers monde à des investissements inconsidérés et à des erreurs catastrophiques de jugement »<sup>8</sup>. Un tel interventionnisme moralisateur ne pouvait plaire aux responsables africains. Ils ne pouvaient accepter qu'on leur dicte ce qui était souhaitable pour eux.

Sur le plan politique, malgré les critiques acerbes des socialistes de la politique africaine des régimes précédents, rien ne changea. Il ne fut pas question de rompre avec les pouvoirs africains jugés prédateurs et très répressifs comme le Togo, le Cameroun ou le Zaïre. Il fallut composer avec tout le monde. La *Realpolitik* l'emportait. En fait, on notait une distorsion entre les intentions de M. Cot, du Parti Socialiste, d'une part et celles de l'Elysée, d'autre part. La politique africaine de la France se transforma alors en une cacophonie qui donna une impression d'incohérence où les prises de position du parti et de la présidence étaient en contradiction flagrante. Par exemple, alors que l'Elysée entretenait d'excellentes relations avec Addis-Abeba, le parti socialiste soutenait publiquement l'indépendance de l'Erythrée. De même, malgré les bons rapports de la présidence de la République avec les chefs d'Etat africains, les opposants étaient reçus au siège du PS et au ministère de la Coopération qui ne cessait d'exhorter les régimes les plus autoritaires à s'assouplir, voire à évoluer vers le multipartisme. Le président se devait de dissiper l'image d'impuissance et de reniement qui se dégageait de cette situation. Il lui fallait réaffirmer l'autorité de l'Elysée sur la politique africaine de la France. Pour se faire, le ministre de la Coopération fut remercié.

La continuité l'emporta sur le changement. Ce fut le retour à la politique affective où « les contacts et les relations personnelles sont préférables aux procédures bureaucratiques, si généreuses soient-elles »<sup>9</sup>. François Mitterrand lui-même avouait : « j'avais noué en Afrique des rapports humains qui m'ont permis d'avancer plus vite dans la connaissance des choses »<sup>10</sup>. Pour lui, le redéploiement de la France à l'échelle mondiale ne pouvait se faire que par le maintien de sa prépondérance sur le continent africain car, disait-il : « la France du XXI<sup>e</sup> sera africaine ou ne sera pas »<sup>11</sup>. Le Chef de l'Etat se situait ainsi dans la continuité de ses prédécesseurs. Mais n'était-ce pas en réalité le contraire ? Ne serait-il pas plus juste de dire que ceux-ci ont assumé la voie ouverte par M. Mitterrand en 1951 ? En effet, de passage à Brazzaville en 1982, le président Mitterrand a pu déclarer qu'il ne faisait qu'imiter de Gaulle dans sa politique africaine parce que celui-ci l'avait déjà imité lui-même en s'inspirant de sa propre action outre-mer<sup>12</sup>. La vraie continuité semble donc plus ancienne que ne le dit la droite, elle va de M. Mitterrand au général de Gaulle et à ses successeurs. Sans juger de la valeur de cet argument, il est manifeste qu'il n'a pu provenir que de la continuité, dans les faits, de la politique africaine de la France depuis



la fin de la dernière guerre. La personnalisation des relations franco-africaines reprit le dessus et l'africanité des dirigeants français de nouveau affirmée. M. Nucci, qui remplaça M. Cot, ne privait pas de se dire « Africain né en Afrique »<sup>13</sup>.

L'orientation « patrimonialiste »<sup>14</sup> de la politique africaine de M. Mitterrand découle de la reconduction de la préférence stratégique dont jouissent les pays francophones. Le président de la République s'engagea donc à consolider ce bloc en lui réservant ses déplacements au sud du Sahara. Il poursuivit néanmoins l'élargissement du « pré carré », initié par Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing, en associant un nombre croissant d'Etats africains aux conférences franco-africaines. Cette politique consistait à recouvrer une influence perdue au lendemain de l'indépendance ou à se substituer aux autres anciennes puissances coloniales en profitant de leurs faiblesses. M. Mitterrand l'a menée en Gambie en soutenant la confédération avec le Sénégal, y compris militairement, en Guinée équatoriale en appuyant son intégration à l'Union des Etat de l'Afrique centrale (UDEAC) et à la zone franc, au Mali en assurant son retour dans l'Union monétaire ouest africaine (UMOA), au Burundi et au Rwanda en augmentant leur part d'aide au développement et en Guinée en parachevant la réconciliation avec Sékou Touré.

Dans le même temps, Paris a accordé une attention soutenue aux pays socialistes non francophones afin de les arracher à leur tête-à-tête avec l'Union soviétique. Ce fut le cas avec l'Ethiopie, l'Angola, le Mozambique, le Zimbabwe, le Cap-Vert et la Guinée-Bissau. Outre l'endiguement de l'URSS, M. Mitterrand mit tout en œuvre pour écarter les USA parce que « l'Afrique ne devait pas devenir le champ clos des rivalités et des contradictions extérieures ». Il fallait à la France maintenir et élargir son influence en Afrique.

Sur le plan économique, la gauche n'a rien changé dans les relations entre l'Afrique et l'ex-métropole. Les industriels français ont continué à considérer le continent comme une chasse gardée, privilégiant l'exportation en exploitant les atouts particuliers que sont la zone franc et les taux de retour de l'aide au développement. La dérive mercantiliste de la coopération que la gauche, dans l'opposition, avait brocardée, fut maintenue.

La continuité est aussi manifeste sur le plan militaire. Les bases et l'assistance militaires restèrent en l'état. Même les interventions armées, fortement condamnées par la gauche dans l'opposition, n'ont

pas été évitées. En 1984, la France envoya un corps expéditionnaire au Tchad, sous le nom « d'opération Manta ». Pourquoi le dessein d'une autre coopération, prôné par la gauche, a échoué ?

Parmi diverses raisons qui expliquent cet échec, deux nous paraissent les plus importantes : la fidélité du chef de l'Etat à son passé africain et la défaite de la gauche dans l'affrontement avec la droite.

L'engagement africain de François Mitterrand est ancien. Il remonte à la IV<sup>e</sup> République où il occupa d'importantes fonctions, notamment celle de ministre des colonies dans les années 50. Et pour lui, « l'audience de la France en Afrique, c'est ce qu'elle a de meilleur dans sa continuité ». Il ajoute : « la France joue un rôle conforme à sa grandeur historique... c'est ce qu'elle a de meilleur dans sa continuité »<sup>15</sup>. A Cotonou, il affirmait : « les relations franco-africaines n'ont pas besoin d'évoluer, elles sont bonnes »<sup>16</sup>. L'attachement du président de la République à des rapports franco-africains classiques était déterminant, compte tenu de la primauté présidentielle que consacre la pratique constitutionnelle. C'est ainsi que le chef de l'Etat français déclarait à Libreville : « c'est moi qui détermine la politique étrangère de la France, pas mes ministres. Il n'est pas interdit aux ministres de penser ou d'avoir une opinion. Il n'est pas concevable qu'une politique soit mise en œuvre sans mon accord, plus exactement sans mon impulsion »<sup>17</sup>. Il est généralement admis que François Mitterrand prenait seul ses décisions après consultation de certains de ses proches comme Guy Penne, son fils Jean-Christophe, Roland Dumas, Jacques Attali, Hubert Védrine, entre autres. Simultanément à cette concentration du pouvoir, un processus d'émiettement dans l'exécution des décisions est survenu. Plusieurs centres étaient chargés de la mise en œuvre de la politique africaine. On peut citer, entre autres, la cellule africaine de la présidence, le ministère de la Coopération, la direction des affaires africaines du Quai d'Orsay, les postes diplomatiques au sud du Sahara et les réseaux des amitiés personnelles. En outre, cette politique semble se décider au jour le jour, sans être intégrée dans une perspective globale et dynamique.

En plus de la prééminence de l'Elysée, les partisans de la transformation des relations franco-africaines durent affronter les tenants du statu quo. Dès l'élection de François Mitterrand, une campagne s'est engagée en faveur d'une politique conférant la priorité au « noyau dur », c'est-à-dire la défunte Communauté, élargi à des partenaires jugés de qualité, comme le Zaïre. Cette vision stratégique était impulsée par les Etats africains concernés et certains milieux français,

notamment la droite. Ils lancèrent une offensive de grande envergure envers l'Elysée, ne relâchant en aucun moment leur pression. Pour se faire, ils semèrent le doute sur la capacité des dirigeants socialistes, dissocièrent le président de la République de ceux qui militaient pour un renouvellement des relations franco-africaines. Ils ridiculisaient le moindre faux pas et montaient en épingle la plus petite difficulté de la diplomatie poursuivie, discréditaient le projet de redéploiement de la coopération et les ambitions tiers-mondialistes qu'il attestait<sup>18</sup>. Très tôt, ils perçurent les divergences au sein de la nouvelle équipe et firent tout pour les aggraver. Dans leur lutte, ils bénéficièrent du soutien de la presse écrite, comme le *Monde*, le *Quotidien de Paris*, le *Figaro*<sup>19</sup>.

Les socialistes n'ont pas su faire face à ce combat. La première erreur du parti socialiste consista à une faible compréhension de l'Etat postcolonial en Afrique. Il exagéra la nature exogène de l'Etat. Cela a nourri leurs convictions de la nature fantôme des régimes en place qui ne tiendraient que grâce au soutien que leur apportait la France. Les socialistes se berçaient alors d'illusions et surestimaient les moyens que leur conférait leur arrivée au pouvoir. Or, dans les faits, ce sont les prétendues marionnettes africaines qui tiraient les fils<sup>20</sup>. De ce fait, la gauche ne sut pas contrer l'activisme diplomatique de régimes qu'ils présumaient anémiques et qui surent mobiliser des ressources importantes dans leur confrontation avec elle.

En outre, les socialistes ont fait une analyse simpliste des sociétés africaines, les réduisant à un affrontement entre les classes dirigeantes et les masses exploitées et dominées par des dirigeants peu soucieux du sort de celles-ci. Or, la situation en Afrique est plus complexe.

La deuxième erreur du parti socialiste fut d'ignorer les entreprises. Le secteur privé lui causa alors de nombreux inconvénients sur le terrain et il ne comprit pas que la vraie bataille se livrait dans ce domaine. En effet, ce sont elles qui définissent dans une large mesure la clef des relations franco-africaines. Aussi, lorsque le parti socialiste prévoyait « d'amener le secteur privé à jouer le jeu d'une coopération équilibrée » grâce à l'intervention du crédit et à l'application d'un « code de conduite » des intérêts privés, négocié « avec nos partenaires ou qui aura été élaboré sur le plan international », on se rend compte de sa méconnaissance du monde de l'économie. Mais il dut vite revoir sa théorie, critiquant la dégradation des positions économiques françaises en Afrique. Cependant, méfiant à l'encontre des grands groupes, il

accordait la priorité aux petites et moyennes entreprises (PME), en raison, selon lui, « de ses efforts multiplicateurs et formateurs au plan humain comme au plan économique »<sup>21</sup>. La gauche a fini par redécouvrir l'économie de marché. Elle a baissé les bras et a ainsi perdu le combat contre les tenants des relations franco-africaines spécifiques. La situation perdura jusqu'à la chute du mur de Berlin, considérée comme la fin de la guerre froide.

La France se retrouva alors, comme au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, dans une posture de contradiction. La victoire du camp occidental en 1989 provoqua des poussées émancipatrices en Afrique. L'Hexagone fut obligé de tenir compte du nouveau contexte international. Aussi, François Mitterrand dut, à la Baule en juin 1990, s'enquérir publiquement de la démocratie et des libertés publiques sur le continent noir et imposa en même temps une conditionnalité à l'aide de la France.

Le discours de la Baule déclencha sur le continent une série de conférences dites nationales et souveraines. Elles ont été une réponse, sous l'impulsion des forces démocratiques internes, à une crise de légitimité et de blocage tant institutionnel qu'économique et social. Elles ont abouti à la rédaction de nouvelles constitutions et à l'instauration du multipartisme. Ces conférences nationales sont diversement appréciées dans l'opinion publique africaine.

Selon certains acteurs, elles n'ont été qu'une manœuvre de la France pour désamorcer la grogne des peuples africains<sup>22</sup>. Ils s'appuient, pour se faire, sur les conclusions de la conférence de la francophonie de Chaillot (1991) qui revint en quelque sorte sur la Baule, en préconisant des transitions douces, les conférences étant vues par les autorités françaises comme des « déballages »<sup>23</sup> entraînant des désordres et l'anarchie. Ils invoquent également le fait que la situation politique des pays n'a pas changé après les conférences nationales. Les mêmes hommes politiques sont restés ou sont revenus au pouvoir. De nombreux exemples étayent leurs points de vue (Togo, Niger, Zaïre et même le Bénin initiateur des conférences nationales).

Pour d'autres, elles ont permis d'instaurer une transition vers un Etat de droit, ce qui est une avancée par rapport à la situation précédente en Afrique. Pour eux, il s'est agi d'un cadre original de rencontre, de concertation, de fora où les représentants des principales forces et composantes de la Nation (partis politiques, société civile,

Organisations non gouvernementales, syndicats, hommes de religion, de culte, etc.), ont tenté de nouer des le dialogue afin d'examiner les graves problèmes politiques, économiques et sociaux du pays et d'y trouver, ensemble, et de façon consensuelle, des solutions appropriées dans le cadre d'une démocratie retrouvée.

Au regard des résultats des conférences nationales et des relations entre la France et ses ex-colonies, peut-on dire qu'elles ont véritablement constitué une césure dans les relations franco-africaines ?

En 1993, la France procéda à une dévaluation du franc CFA de 50% et soumit son aide bilatérale aux Etats d'Afrique subsaharienne à la signature d'accord avec le Fonds monétaire international (FMI) dans la conformité aux règles de l'ajustement structurel. L'intervention financière française se fondait donc dans le multilatéralisme.

Mais, dans le fond, la nature des relations franco-africaines demeure. Cela ressort clairement à travers les structures de gestion de la politique africaine de la France.

### III. LES STRUCTURES DE GESTION DE LA POLITIQUE AFRICAINE DE LA FRANCE

Après 1960, trois types de structures s'occupent des relations entre la France et l'Afrique noire : le ministère de la Coopération, la « cellule africaine » de l'Élysée, la cellule diplomatique de l'Élysée et des directions du ministère des affaires étrangères. A celles-ci s'adjoignent la Francophonie et les sommets France-Afrique.

Le ministère de la Coopération a été créé en 1960<sup>24</sup> en remplacement du ministère de la France d'Outre-mer qui gérait les dossiers des colonies d'Afrique noire. Il répondait à l'idée de partenariat développée par le général de Gaulle à l'indépendance des possessions françaises. La présence de ce ministère rassurait les dirigeants africains qui y trouvaient un écho à leurs préoccupations. A l'origine, le ministère était autonome sur le plan administratif et financier. Il avait en charge l'aide de l'Afrique noire francophone, c'est-à-dire « la contribution à l'œuvre de développement », nouvelle philosophie des rapports entre l'ex-métropole et ses ex-colonies. Mais, ce département ministériel connut des fortunes diverses en fonction des préoccupations géopolitiques des présidents français.

Entre 1966 et 1974, c'est-à-dire entre les dernières années du général de Gaulle et celles de

Georges Pompidou, la « rue Monsieur » constitua un secrétariat d'Etat rattaché au ministère des affaires étrangères. En 1974, juste avant la mort du président Pompidou, Pierre Mesmer, Premier ministre, supprima le ministère. La coopération fut gérée directement par le Quai d'Orsay. Jacques Foccart dut expliquer aux présidents africains du « pré carré » paniqués, qu'il s'agissait d'une erreur<sup>25</sup>.

Le ministère fut ressuscité par Valéry Giscard d'Estaing qui succéda en mai 1974 à Georges Pompidou décédé. Il conserva son autonomie administrative et financière, comme à l'origine.

Le président François Mitterrand conserva la coopération qui fut néanmoins assurée par un ministère délégué rattaché à celui des affaires étrangères, devenu ministère des relations extérieures. Le département de la coopération s'adjoignit le développement, traduisant ainsi une extension géographique de ses attributions et la vision tiers-mondiste des relations Nord-Sud des socialistes. Nous avons vu plus haut le coup d'arrêt asséné par le président de la République à cette politique avec le départ de M. Cot et la nomination de M. Nucci pour celle de la continuité dans les relations franco-africaines.

Pendant la première cohabitation (1986-1988), le Premier ministre Jacques Chirac redonna au ministère sa plénitude. Cela demeura jusqu'en 1992, malgré la victoire de M. Mitterrand aux élections de 1988. Le département fut par la suite relégué au rang de ministère délégué pour redevenir autonome sous la deuxième cohabitation (1993-1995). Parallèlement au ministère de la coopération, la politique africaine de la France est gérée à l'Élysée et au ministère des Affaires étrangères.

L'Élysée intervient dans la politique africaine par le biais de la « cellule africaine ». La plus célèbre de cette structure a été le secrétariat général à la Présidence de la Communauté créé en 1959 et confié à Raymond Janot. Jacques Foccart, qui le remplaça en 1961, donna à la fonction et à la structure, qui prit le nom de Secrétariat général aux affaires africaines et malgaches, ses lettres de noblesse. Sous sa direction, le secrétariat général joua un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de la politique africaine de la France, surtout sous les mandats du général de Gaulle et de M. Pompidou. Il coordonnait l'action de tous les services (ministère de la défense, direction du trésor au ministère des finances, caisse centrale de coopération, services secrets) qui intervenaient en Afrique<sup>26</sup>. Il mit en place un système complexe de connexions financières et politiques que certains ont appelé les « réseaux Foccart », ce que réfute l'intéressé<sup>27</sup>. L'omnipotence



## CONCLUSION

de la structure, devenue incontournable dans le règlement des affaires africaines, suscita l'inquiétude au sein de la classe politique française. C'est pourquoi, après la démission du général de Gaulle en 1969, Alain Poher, président du Sénat qui assurait l'intérim, supprima la structure et remercia le responsable<sup>28</sup>. Il ne retrouva et la structure et sa fonction qu'en juin 1969 avec l'élection de Georges Pompidou. Toutefois, certaines de ses attributions furent transférées au Quai d'Orsay<sup>29</sup>.

Le secrétariat général fut à nouveau supprimé par Valéry Giscard d'Estaing. Il mit en place une structure légère, coordonnée par un conseiller technique. Le premier fut René Journiac, ancien adjoint de Jacques Foccart au secrétariat général, ce qui maintenait une certaine continuité. A sa mort accidentelle, il fut remplacé par Martin Kish choisi par M. Foccart, à la demande du Président de la République<sup>30</sup>.

François Mitterrand, élu en mai 1981, rétablit la « cellule africaine », bien que modeste<sup>31</sup>. Elle fut successivement dirigée par Guy Penne, Jean Audibert, et Bruno Delaye. Le fils du Président. Jean-Christophe, en était membre<sup>32</sup>. Le président socialiste, maintenait jusque dans les structures la continuité dans les relations franco-africaines.

Les affaires de l'Afrique étaient également suivies par la cellule diplomatique de la Présidence et le ministère des Affaires étrangères. Dans ce département ministériel, le continent relevait de trois directions : Afrique du Nord, Afrique-Levant et affaires africaines et malgaches. Dans cette direction, un service s'occupait des pays n'ayant pas de liens historiques avec la France ou qui les avaient rompus (comme la Guinée) et un autre était chargé du « pré carré ».

La politique africaine est surtout l'affaire du Président de la République. C'est lui, et sous ses ordres, son « Monsieur Afrique » qui la déterminent. Sous de Gaulle, Jacques Foccart nous apprend que le général se tenait régulièrement informé de la situation en Afrique noire francophone. Il en fut de même avec Valéry Giscard d'Estaing qui veillait lui-même à tout ce qui concernait l'Afrique. Ainsi, la normalisation des relations avec la Guinée de Sékou Touré<sup>33</sup> est due à son engagement personnel et à sa volonté de tourner une page mal engagée en 1958 et mal gérée depuis lors. Quant à François Mitterrand, la politique menée en Afrique a toujours été la sienne comme nous l'avons vu plus haut.

La politique africaine de la France, sous les socialistes et les deux mandats (1981-1995) du Président François Mitterrand, a été une continuité de celle des régimes précédents de la V<sup>e</sup> République française. Les affaires africaines demeurent donc, toutes tendances politiques confondues, l'objet d'un consensus où réalités et considération amicales, historiques, politiques, stratégiques, culturelles, linguistiques et personnelles sont inextricablement mêlées. Le pragmatisme l'emporte sur les idéologies car, l'Afrique noire francophone semble toujours importante pour le rang de la France dans le monde. Ceci explique la spécificité des relations franco-africaines. Toutefois, la France, comme toutes les autres nations, tient compte de l'environnement international pour redéfinir sa politique.

Cette adaptation l'a conduite à ouvrir progressivement son champ de coopération en Afrique, pour finir par diluer son « pré carré » dans une gigantesque « Zone de solidarité prioritaire » (ZEP) qui

<sup>4</sup> Interview de M. Cot, *Jeune Afrique*, 4 août 1982.

<sup>5</sup> APF, *Bulletin d'Afrique*, 18 août 1981.

<sup>6</sup> En 1985, les ONG ont consacré 1 milliard de francs français aux pays en développement.

<sup>7</sup> D.C. Bach : « La politique française en Afrique après le 10 mai 1981 », *L'Année africaine*, Paris, 1983, pp.240-241.

<sup>8</sup> Interview de M. Cot, *Libération*, 19 mai 1982.

<sup>9</sup> Guy Penne cité par F. Soudan : « L'autre Mitterrand », *Jeune Afrique*, 27 avril 1983.

<sup>10</sup> F. Mitterrand : *Politique 1938-1981*, Paris, Marabout, 1984, p. 12<sup>11</sup> id. pp. 11-12.

<sup>12</sup> *Marchés tropicaux*, 18 novembre 1988, p. 3205.

<sup>13</sup> Interview de M. Nucci, *Jeune Afrique*, 28 décembre 1983.

<sup>14</sup> J.F. Bayart : op. cit. p. 64

<sup>15</sup> Allocution prononcée par François Mitterrand, Président de la République française au dîner offert par le président du Rwanda, Kigali, 7 octobre 1982, 1982, pp 4-7.

<sup>16</sup> Conférence de presse de François Mitterrand, Président de la République française, Cotonou, 16 janvier 1983, p. 8

<sup>17</sup> *Le Monde*, 20 janvier 1983.

<sup>18</sup> J.F. Bayart : op. cit. , p. 113.

<sup>19</sup> *Ibid.*, pp. 43-144.

<sup>20</sup> J. Baulin : *La politique africaine d'Houphouët Boigny*, Paris, Eurafor Press, 1980 en donne de nombreux exemples, comme dans le cas du Biafra où c'est la pression du président ivoirien qui entraîna l'engagement de la France.

<sup>21</sup> *Le Parti socialiste et l'Afrique sud-saharienne*, 1, (Paris), s.d. (1981, multigr. pp. 28-33.

<sup>22</sup> *Témoignage. Bulletin de liaison du Comité culturel sur la démocratie au Bénin*, n°12, janvier 1992.

<sup>23</sup> *Libération* du 25 septembre 1991.

<sup>24</sup> J. Foccart : op. cit., t. I, p. 231.

<sup>25</sup> *Ibid.*, t II., p. 221.

<sup>26</sup> Le livre de Jacques Foccart, *Foccart parle, entretiens avec Philippe Gaillard*, tome I et tome II est éloquent en la matière.

<sup>27</sup> J. Foccart : op.cit. t.I, p. 455.

<sup>28</sup> J. Foccart : op. cit. t.I, p. 452.

<sup>29</sup> *Ibid.* t.II p. 15.

<sup>30</sup> *Ibid.* t.II p. 15.

<sup>31</sup> J-F Bayart : op. cit., p. 100.

<sup>32</sup> *Marchés tropicaux*, 18 novembre 1988, p.3206.

<sup>33</sup> J. Foccart : op. cit., p. 287.

## (Footnotes)

<sup>1</sup> *L'Express*, 14 août 1981.

<sup>2</sup> *Le Matin*, 17 juin 1981.

<sup>3</sup> *La Croix*, 24-25 mai 1981

recouvre presque tout le continent africain, l'ancienne Indochine, de nombreux petits Etats des Antilles et des Caraïbes, dont Cuba<sup>1</sup>.

De même, la coopération militaire fait l'objet d'une révision avec la mise sur pied de la doctrine de Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (RECAMP)<sup>2</sup>. L'objectif est d'impliquer directement les armées africaines dans la gestion des crises que traverse le continent. La France se borne à une fonction de formation et de soutien logistique. Un trait est tiré sur le rôle de « gendarme de l'Afrique » qu'elle jouait auparavant.

Elle reconsidère également son dispositif institutionnel en charge de la coopération. Celle-ci est intégrée au Quai d'Orsay par le biais d'une direction de la coopération et du développement international. Néanmoins, un ministère délégué à la coopération subsiste toujours.

Ce qui s'apparente à une nouvelle diplomatie africaine de la France n'est pas exempt d'ambiguïtés. Comment peut-on, par exemple, prôner la démocratie en Afrique et appuyer certains régimes autoritaires du continent ? Comment aussi vouloir mettre fin à la « Françafrique », tout en disposant de plusieurs réseaux que l'on active quand le besoin s'en fait sentir ? Enfin, comment concilier la politique de non-intervention inhérente au concept de RECAMP et ne pas procéder à une révision des accords de défense et de sécurité signés avec les Etats africains au lendemain des indépendances ? Que signifie l'intervention de l'armée française au Tchad, aux côtés d'Idriss Deby Itno, en 2006, dans le conflit interne que vit ce pays ? La France oscille entre deux politiques peu conciliables, ce qui donne une impression d'incohérence et d'absence de politique africaine.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### I. OUVRAGES GENERAUX

1. BAULIN, J., 1980. *La politique africaine d'Houphouët-Boigny*, Paris Eurafor Press, 217 p.
2. BAYART, J.-F., 1984. *La politique africaine de François Mitterrand*, Paris, Karthala, 149 p.
3. FOCCART, J., a, 1995, 1997. *Foccart parle, entretiens avec Philippe Gaillard*, t.I et t.II, Paris, Fayard / Jeune Afrique, 501 p et 527 p.

4. —————, b, 1997. *Tous les soirs avec de Gaulle ; Journal de l'Elysée, I, 1965-1967*, Paris, Fayard/ Jeune Afrique, 811 p.
5. GLASER, A., STEPHEN, S., 2005. *Comment la France a perdu l'Afrique*, Paris Calman-Levy, 278 p.
6. MITTERRAND, F., a, 1977. *Politique*, Paris, Fayard, 640 p.  
b, 1984. *Politique (1938-1981)*, Paris, Marabout, 444 p.
7. PEAN, P., 1983. *Affaires africaines*, Paris, Fayard, 340 p.

### II. ARTICLES

7. BACH, D., 1983. « La politique Française en Afrique après le 10 mai 1981 ». *L'Année africaine 1981*, Paris. Pedone, pp 236-253.
8. COT, J.- P., 1982. « La France en Afrique ». *Politique africaine*, pp.3-110.
9. GONTRAN, J.-C., 1983. «La force de maintien de la paix au Tchad : éloge ou requiem ? ». *L'Année africaine 1981*, Paris, Pedone, pp 167-189.
10. LORY Georges, 1982 : « La France et l'Afrique », *Marchés tropicaux et méditerranéens*, pp. 3357-3462.
11. MAATI, G, 1983. « La France et son Afrique », *L'Expansion*, pp. 173-163.
12. PALM, D. J.-M., 2003. « La communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le règlement des conflits dans la sous-région ». *Revue du CAMES*, Sciences Sociales et Humaines, série B, vol. 005, n°1-2, pp 237-249.

### III. REVUE ET JOURNAUX

13. « La crise africaine : quelles politiques de coopération pour la France », *Marchés tropicaux*, 20 mai 1981, pp 1308-1309.

14. « La continuité et l'avenir. L'évolution de la politique africaine de la France », *Marchés tropicaux*, 18 novembre 1988, pp. 3205-3208.
15. *Le Monde*, 11 juin 1981.  
17 avril 1984  
03 septembre 1961  
08 août 1981  
17 septembre 1981  
17 septembre 1981  
03 novembre 1981  
18 novembre 1981  
04 novembre 1981  
13 septembre 1984
16. *Le Matin*, 09 mai 1982.
17. *Jeune Afrique*, 20 mai 1981.  
10 février 1982.  
26 février 2006.
18. *La Croix*, 17 mars 1982.  
26 octobre 1982.  
24 août 1983.
19. *Le Nouvel Observateur*, 22 mai 1982.
20. *Le Quotidien de Paris*, 07 juin 1982.  
10 juin 1982.  
08 juin 1983.
21. *Libération*, 12 juin 1981.
- 

<sup>1</sup> « Afrique : Incohérence française », *Jeune Afrique*, n°2359, du 26 mars au 1<sup>er</sup> avril 2006, p. 25

<sup>2</sup> JM. Palm, « La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le règlement des conflits dans la sous-région », *Revue du CAMES*, Sciences Sociales et Humaines, série B, Vol 005, n°1-2, 2003, p. 242